

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
 L'ENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
 FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
110 RUE EMILIEN GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de facture	1901976	Numéro de marché:	N°. de commande: 3532137 N°. de client: 40001225 Rep: 12		
N°. de commande client: DEV0183408-+342					
Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3623550 du 22.05.2024				
CE741A	0884420306191 307A.TONER C HP LJ CP5225 Origine Japon	2	256,86		513,72
C2P25AE	0888182034637 N.935XL CART MAGENTA OJ 6230 Origine Republique de Singapour	2	20,68		41,36
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	2	0,01		0,02
N°. de livraison:	du				
C2P26AE	0888182034651 N.935XL CART JAUNE OJ6230 Origine Republique de Singapour	1	20,68		20,68
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	1	0,01		0,01
N°. de livraison:	du				
C2P24AE	0888182034613 N.935XL CART CYAN OJ 6230 Origine Republique de Singapour	1	20,68		20,68
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	1	0,01		0,01

Sous-Total 596,48 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
 B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
 L'ENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
 FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 110 RUE EMILIEN GAUTIER
 ZAC DE L'ENFANT
 13290 AIX EN PROVENCE

N°. de facture	1901976	Numéro de marché:	N°. de commande:
			N°. de client 40001225
			Rep: 12

N°. de commande client:	DEV0183408-+342
-------------------------	-----------------

N°. de livraison:		du			
W2120A	0194441428858 212A.TONER N HP Origine Japon		1	144,68	144,68
W2121A	0194441428865 212A.TONER C HP Origine Japon		1	181,27	181,27
W2122A	0194441428872 212A.TONER Y HP Origine Japon		1	181,27	181,27
W2123A	0194441428889 212A.TONER M HP Origine Japon		1	181,27	181,27

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER	
			0,04	1284,97	20,00	256,99	1.541,96

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS LCL FR63 3000 2007 6400 0000 0010 Y88	MERCI DE Joindre de Papillon à Votre Règlement	Client : 40001225 Facture : 1901976 Montant : 1.541,96 Echéance : 22.06.24
---	---	---

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.
 Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>
 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.
 Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »